

Compte rendu : Réunion du conseil municipal

Vendredi 3 décembre 2021

Date de convocation : 30 novembre 2021

Etaients présents : MM. et Mme, B. Cavet, F. Debeugny, B. Deleau, C. Denizart, C. Dumortier, X. Hein, J-P Huet, P. Le Guellec.

Etait excusée : Mme A. Debeugny.

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 21 h 05 sous la présidence de M. François Debeugny.

M. B. Cavet est désigné secrétaire de séance.

Communication du Maire

- La prochaine réunion de conseil aura lieu le 7 janvier 2022 à la mairie.
- Le planning des réunions de conseil et autres rendez vous pour 2022 est distribué aux membres du conseil.

Travaux des commissions :

Administration générale, finances, éducation

- Lors du conseil d'école du 18 novembre 2021 les points suivants ont été abordés : effectifs, projets des classes, projet d'école, PPMS, règlement intérieur, budgets des coopératives des deux écoles, travaux.
- Le CM décide (8 pour) de verser une subvention de 100 € à la Société Protectrice des Animaux (SPA) pour l'année 2022.
- M. le Maire donne lecture d'un courrier recommandé des locataires demandant la résiliation du bail de location pour le logement communal situé 5 place des Marronniers. Celui-ci sera donc libre à compter du 1^{er} mars 2022.
- M. le Maire donne lecture du courrier de la Préfecture instaurant la durée annuelle légale de travail de 1607 h. Le CM décide d'instaurer les 1607 h et de prendre une journée de congés payés dédiée à la journée de solidarité.

Commission Communale d'Action Sociale

- Les colis des aînés seront distribués le samedi 18 décembre par les membres de la commission.
- Dans le cadre de la mise en conformité du cimetière communal, M. Le Guellec a invité le CM à faire le tour du cimetière afin de visualiser les sépultures non reprises. Une de celle-ci est choisie pour y recevoir l'ossuaire de la commune.
- L'assemblée générale du SISA aura lieu le 9 décembre.

Communication, Relation, Loisirs

- Pour le Noël des enfants, le CM a trouvé une animation de rue pour accompagner la tournée du Père Noël. M. le Maire a signé le contrat de prestation d'un montant de 500 €, avec le groupe musical « Les Extrêmes Georgettes ».
- La cérémonie des vœux pour la nouvelle année aura lieu le dimanche 9 janvier à 18h, à la salle des fêtes.
- Le CM décide de reconduire en 2022, l'opération « Activités pour nos ados » en partenariat avec « Familles rurales de la Somme ». Les communes de Gentelles, Le Hamel et Marcelcave renouvellent également le projet.
- M. Hein fera une présentation du nouveau site internet lors de la prochaine réunion de conseil du mois de janvier.

Environnement, Cadre de vie

- Le montage des décorations de Noël devant la mairie aura lieu le lundi 6 décembre.
- Mme Dumortier donne lecture du courrier du jury régional Villes et Villages des Hauts-de-France. Le jury décide d'attribuer le label « 1 fleur » avec ses encouragements, à la commune de CACHY.
- Mme Dumortier présente au CM quelques aménagements paysagés pour la commune. Les plans établis par la société Alex Paysager concernant l'espace « Guynemer » font débat. Ceux du croisement au nord de la commune répondent à la demande, mais l'estimation financière semble trop élevée. Ce dossier sera retravaillé et revu à une prochaine réunion de conseil.
- Du sel de déneigement sera commandé.

Urbanisme

- M. le Maire indique avoir rencontré l'entreprise Signaux Girod et demandé un devis pour l'achat d'un panneau de pré-signalisation routier, de panneaux « noms de rues » et « numéros d'habitations ».

Communauté de Communes du Val de Somme

- M. le Maire présente au CM l'application « Intramuros », permettant de diffuser l'information communale et intercommunale aux administrés. Le CM émet un avis favorable pour adhérer à cette démarche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h28.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Le secrétaire,

Les membres,

François DEBEUGNY

Bertrand CAVET